



SÉANCE SOLENNELLE

Mercredi 4 octobre 2006

Sous la présidence de **Monsieur Dominique Bussereau**,
Ministre de l'Agriculture et de la Pêche

représenté par **Monsieur Jean-Louis Buer**,
Directeur général de la DGER*

DISCOURS DE MONSIEUR GUY PAILLOTIN

Secrétaire perpétuel de l'Académie

Rapport sur les travaux de l'Académie d'Agriculture de France
pour l'année 2005-2006

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE NOS ACTIVITÉS

C'est à partir des réflexions et activités de nos sections ou groupes intersectoriels, qu'émergent les thèmes de nos réunions hebdomadaires. Nous nous attachons cependant à définir une thématique générale qui puisse fédérer toutes ces propositions. C'est ainsi que nous avons souhaité prolonger et préciser nos analyses sur le développement durable. De ce fait, un grand nombre de séances ont été consacrées à ce vaste sujet (voir tableau). Nous avons diversifié les approches : aspects économiques, protection de l'environnement et des ressources naturelles, rôle de l'agriculture dans le développement durable, biodiversité, mise en œuvre locale du développement durable, tout en examinant des situations particulières fortes instructives :

* Direction générale de l'enseignement et de la Recherche.

aquaculture, agriculture Suisse, biodiversité en milieu urbain, filières hors-sol, viti-vinicole ou fruits et légumes, pastoralisme,

Pour autant, nous avons également traité de questions d'actualité : conséquences de la dernière réforme de la PAC, protection intellectuelle dans le domaine du végétal, grippe aviaire, évolution des consommations d'engrais et de phytosanitaire,

Enfin, nous avons organisé des séances sur des thèmes de réflexion très large : science et culture, éthique et bien être animal, réforme de l'enseignement supérieur agronomique.

Parallèlement à ses propres activités, notre Compagnie est restée fidèle à son souci de collaborer avec ses partenaires. A cet égard, nous souhaitons mentionner quatre manifestations :

Liste des séances hebdomadaires de l'année 2005-2006

Intitulé	Animateurs
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le développement durable ➤ Actualité sur les filières hors sol ➤ Agronomie et développement durable ➤ Les marchés internationaux de produits agricoles et la mondialisation ➤ La protection contre les nouveaux risques en agriculture¹ ➤ La préservation des ressources naturelles à l'échelle locale : Faire du paysage un territoire ➤ La PAC, la loi d'orientation et les problèmes fonciers ➤ L'évolution de la pharmacopée en protection des cultures ➤ Qualité sanitaire de l'eau de distribution publique ➤ Réorganisation de l'enseignement supérieur agronomique ➤ La biodiversité en milieu urbain, pourquoi la gérer ? ➤ La vigne à l'ère de la génomique ➤ Agriculture suisse et développement durable ➤ L'agriculture dans le développement durable ➤ Variétés et semences² ➤ Sol et culture, du cultural au culturel ➤ Contribution de la protection des plantes à l'agriculture durable ➤ L'animal et l'éthique, plus particulièrement en élevage ➤ Analyse des filières « fruits et légumes » : enjeux pour une production durable ➤ Actualité et modernité du pastoralisme ➤ Energie issue de la biomasse ➤ Abeilles et agriculture ➤ Le clonage animal 	<p>J. Lazard J. Risse J.M. Meynard J.M. Boussard</p> <p>A. Neveu F. Papy</p> <p>L. Bourgeois J.L. Bernard C. Gleizes et R. Seux R. Mérillon N. Mathieu D. Job E. Frossard J.M. Meynard A. Cauderon et M. Simon C. Feller et S. Mériaux C. Pope</p> <p>B. Denis F. Dosba</p> <p>J. Bonnemaire Ch. Maréchal A. Rérat J.P. Renard</p>

¹ Séance organisée en partenariat avec le Crédit Agricole

² Séance organisée en hommage à Claude Hutin

- Un colloque intitulé « Inondations et territoires ruraux » (responsable **J. Dunglas**) organisé avec le soutien de plusieurs Agences de l'Eau.
- Deux séances communes avec l'Académie des Sciences, l'une sur les « enjeux sanitaires de l'alimentation (responsable **J.P. Decor**), l'autre sur « le goût et l'olfaction » (responsable **J.D. Vincent**)
- Une séance commune avec l'Académie Nationale de Médecine sur les « sources en fer, de la plante aux aliments végétaux et animaux » (responsable **M. Bourel**)

Mais s'agissant autant du fond que de la forme, cette année 2005-2006 est marquée par une initiative nouvelle. Consciente que ses travaux, riches de l'apport précieux de nombreuses personnalités extérieures – ne soyons pas immodestes – n'étaient pas suffisamment exploités, notre Compagnie a souhaité produire des synthèses, des rapports d'étape assortis ou non de recommandations. Notre souci premier n'est pas de nous faire connaître et d'établir des préconisations, mais d'apporter des éléments pesés, éprouvés par la controverse à des lieux de débats aussi larges que possible.

Il est intéressant de noter que cet objectif n'ayant pas fait l'objet d'une formalisation institutionnelle, s'est traduit par une grande diversité de choix dans sa mise en œuvre.

Je consacrerai la plus grande partie de ce rapport d'activités à ces travaux de synthèse, aussi, dans cette présentation générale, me limiterai-je à en faire la liste ne mentionnant que les textes ayant atteint un niveau de maturité suffisant pour qu'on en parle. Ainsi citerai-je :

- Un premier rapport rassemblant nos réflexions sur le développement durable. Il a été rédigé par nos confrères **R. Groussard** et **P. Marsal** après une large consultation de nos sections.
- Un rapport relatif à l'utilisation énergétique de la biomasse. Il a été élaboré par un groupe intersectoriel présidé par **J.F. Hervieu**. La discussion de ce texte a fait l'objet d'une séance hebdomadaire.
- Un rapport de synthèse sur la question de la pollinisation. Il a été réalisé par un groupe de travail réunissant les protagonistes du débat sur le dépérissement des abeilles, groupe présidé par **A. Rérat**.
- Des conclusions, assorties de recommandations, rédigées à l'issue des séances que nous avons consacrées à la question « du risque dans la production agricole ». Cette synthèse rédigée par **A. Neveu** a été soumise à l'appréciation de nos sections et approuvée par notre Commission académique.

D'autres textes sont en préparation, il est clair qu'une part non négligeable de nos activités sera tournée, dans l'avenir, vers cette production de synthèses.

II. RELATIONS EXTÉRIEURES

En dehors de l'organisation de séances communes avec ses partenaires et cette séance solennelle en fait partie, notre Compagnie est représentée es-qualité dans diverses instances : Groupe interacadémique créé à l'initiative de l'Académie des Sciences en faveur des pays en développement, Salon international des technologies,... mais les deux points les plus importants à signaler cette année sont :

- la signature le 5 décembre 2005 d'un accord avec l'Université d'Agriculture de Chine en vue de promouvoir une filière viande bovine locale (responsable **L. de Neuville**)
- le soutien moral apporté à l'initiative européenne de création d'un Observatoire de l'évolution environnementale de l'Afrique (responsable **G. Paillotin**).

Nos relations extérieures sont également nourries par des visites de « terrain » organisées par **Ch. Maréchal**. Ainsi cette année un grand nombre de nos confrères ont participé à une visite de l'usine TECNOMA du Groupe EXEL Industries, à un véritable parcours forestier sur nos domaines d'Harcourt et de Boulay-Morin et à une découverte du Cadre noir de Saumur.

Enfin, notre Groupe Communication, animé par **J.F. Colomer**, a connu une année particulièrement active : refonte de notre plaquette de présentation de nos activités, réflexion sur nos relations possibles avec les médias avec la participation de **F. Grosrichard**, préparation d'une stratégie de communication suite à la création de l'AFICAR.

III. PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE

Les textes des conférences prononcées lors de séances plénières sont consultables en ligne sur notre site internet <http://www.academie-agriculture.fr> et les discussions menées à l'issue de ces séances sont publiées dans les comptes rendus de l'Académie d'Agriculture de France. Les colloques organisés en collaboration font également l'objet de publications.

Enfin comment ne pas rendre hommage à **P. Zert** qui gère avec intelligence et savoir-faire notre fonds documentaire. La multiplicité des sollicitations dont il est l'objet, y compris à un niveau international, prouve, si on en doutait, que l'histoire des idées et des hommes est un terreau irremplaçable.

IV. BILAN DES SYNTHÈSES RÉALISÉES AU COURS DE CET EXERCICE

Comme je l'ai déjà indiqué c'est sur ces synthèses que je voudrais mettre l'accent cette année. Pour la clarté de l'exposé, il me semble préférable d'aller des questions les plus particulières aux plus générales. J'aborderai donc successivement : le risque dans la production agricole, la question de la pollinisation, l'énergie issue de la biomasse et enfin le développement durable.

A. Le risque dans la production agricole⁽¹⁾

La production agricole est nécessairement confrontée aux risques climatiques et, en la matière, les changements globaux annoncés, ne pourront qu'accroître ce type d'aléas. Sont apparus également depuis plus de cinquante ans des risques spécifiquement économiques (endettement, baisse et fluctuation des prix, ...) que la mondialisation des marchés va encore accuser. S'ajoute à tout cela des risques environnementaux ou sanitaires auxquels nos concitoyens sont légitimement sensibles.

Des mesures ont été mises en place depuis longtemps pour couvrir, plus ou moins efficacement, ces risques. Mais le dispositif actuel, fruit de l'histoire, est caractérisé par une pluralité excessive des initiatives qui pourtant ne prend pas en compte la diversité de la situation et des besoins des agriculteurs.

Tout ceci milite pour la mise en place d'un nouveau dispositif d'assurance. Sans se prononcer aujourd'hui sur sa forme définitive, notre Compagnie formule d'ores et déjà les recommandations suivantes :

- mettre au point une batterie d'indicateurs chiffrés sur les risques auxquels chaque agriculteur s'expose dans son activité de production. Ces indicateurs pourraient notamment porter sur les points suivants : aléas climatiques, exposition au marché, situation financière ou préjudices envers l'environnement,
- établir des prévisions à moyen terme avec et sans aides PAC afin de bien prendre conscience de la dépendance de l'exploitation vis-à-vis des subventions reçues,
- faire rapidement un diagnostic complet sur l'outil de protection que constitue l'assurance récoltes, sur son intérêt, son coût et sur la nécessaire participation de l'État (ou de l'UE) à son fonctionnement, avant de lancer ce produit sur une grande échelle,
- procéder à une démarche de qualité en vue d'une meilleure préservation de l'environnement, notamment au regard des obligations communautaires, afin d'évaluer les éventuelles déficiences de l'exploitation et de lui fixer des objectifs réalistes.

B. Activités du groupe de travail « Abeilles et agriculture »⁽²⁾

L'Académie d'Agriculture de France a organisé le 16 février 2005 sur le thème « Abeilles, pollinisation et pesticides » une séance consacrée à la mortalité accrue des abeilles constatée dans les ruchers français, européens et américains et sur ses causes. Elle a tenté, également, d'en analyser les conséquences non seulement sur l'économie apicole, mais aussi sur les économies agricoles et horticoles en raison des modifications éventuelles de la pollinisation, et finalement sur la santé humaine, en raison de la présence éventuelle de résidus toxiques dans les produits apicoles comestibles. Cette séance a souligné un certain nombre de faits, et a montré qu'il existait dans ce

⁽¹⁾ Cette synthèse rédigée par **A. Neveu** avec l'aide de la section X a été approuvée par la Commission académique du 21 juin 2006. Elle est publiée intégralement dans ce compte rendu et est disponible sur notre site.

⁽²⁾ Ce groupe a été animé par **A. Rérat**. Ses premières conclusions feront l'objet d'une publication dont les références seront disponibles sur notre site à la fin de l'année.

domaine beaucoup de questions non résolues, sujettes à de multiples controverses, sources d'inquiétude du grand public alerté par les médias. Et qu'en tout état de cause, il était essentiel que les apiculteurs et les agriculteurs, complémentaires et amenés nécessairement à vivre ensemble, se parlent et se valorisent mutuellement.

Un groupe de travail ouvert sur l'extérieur a donc été constitué. Il n'a pas pour objectif de doubler le travail des comités scientifiques et techniques ad hoc ou du comité Afssa, composés d'éminents spécialistes, mais de compléter leur travail. Il s'agit en fait, d'intégrer leurs conclusions et celles d'autres experts, après examen critique, dans une analyse d'ensemble des relations entre abeilles et agriculture, en constituant un forum où peuvent s'exprimer apiculteurs, agriculteurs, industriels des phytosanitaires et scientifiques. Le travail de l'Académie entend donc dépasser les spécialisations propres aux comités cités pour proposer une approche transversale et synthétique. L'Académie met ainsi concrètement au service de la collectivité son expertise scientifique et sa totale indépendance pour tenter de trouver, avec ses interlocuteurs des pistes consensuelles de progrès.

Les diverses réunions de ce groupe de travail ont permis de confirmer le caractère multifactoriel des causes d'affaiblissement des colonies d'abeilles domestiques, probablement sensibilisées par les aléas nutritionnels consécutifs aux activités anthropiques : monoculture, large usage des herbicides totaux, destruction des haies, fauchage précoce des végétaux à fleurs, ..., ce qui les soumet à des alternances de pléthore et de pénurie préjudiciables à leur résistance aux agressions. Parmi celles-ci, on peut citer certes les pesticides, non seulement ceux destinés aux enrobages des graines, mais aussi ceux utilisés pour la lutte contre les acariens parasites des abeilles et cela souligne les efforts à accomplir pour affiner les choix, les modalités et les réglementations d'usage des insecticides et herbicides ainsi que leurs tests d'évaluation. Mais il faut également souligner le regain impressionnant d'agressivité des parasites, notamment le varroa, de plus en plus résistant à des traitements – qui sont en outre souvent inadaptés ou mal appliqués –, et aussi la persistance, voire l'accroissement des maladies microbiennes, virales et mycosiques que pourtant la simple application systématique de mesure d'hygiène permettrait de limiter. Ce déclin ne touche pas que les abeilles domestiques. Il met également en danger l'ensemble des pollinisateurs, au rôle souvent complémentaire dans le temps et dans l'espace, ce qui est une source de péril grave pour la pollinisation avec des conséquences économiques potentielles considérables pour les cultures céréalières et vivrières et les vergers, sachant que l'apport économique annuel de la fonction pollinisatrice est estimée à 117 milliards de dollars aux États-Unis. Il est donc absolument nécessaire de recréer des conditions environnementales, notamment de biodiversité végétale, qui, en favorisant une alimentation permanente et équilibrée des colonies, leur permettraient de jouer pleinement leur fonction pollinisatrice assurant une meilleure gestion du milieu. Parmi les solutions préconisées dans ce but, on peut recommander l'instauration de jachères fleuries et de bandes enherbées, doublée de mesures administratives incitatives. Des relations suivies et positives entre les divers acteurs de la filière devraient en outre être facilitées.

C. Énergie issue de la biomasse

Comme l'avait souhaité le représentant de notre Ministre de Tutelle lors de notre séance solennelle de l'an dernier, notre Académie a procédé à l'examen du dossier, ô combien d'actualité, du potentiel énergétique de la biomasse. Il est apparu que ceci concernait la plupart des sections pour un aspect ou un autre de cette vaste question. C'est pourquoi il a été constitué un groupe de travail réunissant des représentants des dix sections ce qui n'est pas arrivé souvent dans l'histoire de

notre Académie. Chaque section a apporté à ce groupe le fruit de ses réflexions soit sous forme d'informations soit sous forme d'interrogations.

Un rapport est en cours d'élaboration mais je voudrais déjà vous souligner quelques éléments qui sont ressortis lors d'une présentation intermédiaire faite début juin.

Quelque soit l'échelle d'espace considérée, grâce à la photosynthèse, nous avons à notre disposition, à l'optimisation et au progrès près, une production quasi constante de biomasse ; celle-ci intégrant l'ensemble des cultures, des forêts, des déchets organiques, et tous les autres éléments ligno-cellulosiques. Cette biomasse devra toujours être répartie entre les différents usages : alimentation humaine en direct ou via l'alimentation du bétail, les usages énergétiques (bois de chauffage sur toute la planète) ou industriels (panneaux de bois, papeterie,...), et tous ces nouveaux usages pour l'énergie et la chimie. Mais les interactions sont très fortes. Il faudra donc bien faire le bilan complet de tous les effets secondaires potentiels de ces nouvelles filières. Ainsi peut-être à l'échelle d'une région, sera-t-il opportun de revenir à des systèmes économiques plus économes en énergie pour satisfaire une situation d'équilibre local.

Mais aussi l'agriculture n'aura-t-elle pas à se concentrer sur sa fonction première de l'alimentation ? Que deviendraient alors tous les investissements faits pour ces nouveaux débouchés énergie et chimie ? D'où l'importance de sécuriser les approvisionnements en matières premières renouvelables en se basant sur le très fort potentiel que représente la ressource stable et pérenne des 30% d'accroissement annuel de la forêt française inexploités depuis des années. La forêt apportera de la fiabilité dans l'approvisionnement en biomasse pour les investisseurs dans les nouveaux procédés. C'est alors qu'il semblerait judicieux d'organiser une sorte d'interprofession de la biomasse pour l'énergie réunissant agriculture, sylviculture (la frontière entre les deux devenant sans doute moins tranché qu'actuellement), opérateurs logistiques et utilisateurs.

En évoquant le fort potentiel de la forêt, il nous faut évoquer le gisement de pétrole vert français constitué par les 8 millions d'hectares de notre forêt de Guyane. Son exploitation raisonnée et durable aurait un bien meilleur impact pour l'effet de serre que ses émanations actuelles résultant de la décomposition sur place de sa croissance.

D. Le développement durable

La mondialisation de l'économie, les tensions observées dans notre approvisionnement énergétique comme dans la disponibilité des ressources en eau, la perspective de la survenue de changements climatiques, la réduction problématique de la pauvreté, toutes ces questions importantes ont amené notre Compagnie à consacrer, durant deux ans, l'essentiel de ses séances à la question du développement durable. J'avais l'année dernière précisé ce qu'était notre méthodologie : analyse de cas concrets, mise en cohérence progressive de nos observations grâce aux débats qui concluent nos séances. Il nous est cependant apparu évident qu'il convenait d'élaborer une synthèse de nos travaux puis, celle-ci faite, de hiérarchiser nos interrogations, enfin de formuler des propositions.

Dans cette optique, **R. Groussard** et **P. Marsal** ont accepté de rédiger un rapport qui puisse constituer la meilleure synthèse possible de nos réflexions³. Ce rapport a été soumis à la critique de nos sections et à un grand nombre de nos confrères. Cette phase de synthèse est aujourd'hui achevée et nous débattons, d'ici la fin de cette année, des priorités qu'il nous semble devoir retenir en matière de développement durable avant bien sûr d'élaborer nos propositions.

³ Ce premier rapport de synthèse est disponible sur notre site.

Dans ce rapport d'activités, je me limiterai donc à une présentation des grandes lignes de cette synthèse, et à l'énoncé de quelques questions qui se posent à l'évidence.

Si convaincus que nous soyons dans notre Compagnie, de la nécessité de résoudre les problèmes que rencontre la poursuite de notre développement, décliné sous toutes ses formes, nous avons estimé utile de nous poser la question du contenu réel du concept de développement durable. Il convient en effet, si on veut agir avec lucidité, de savoir de quoi on parle au juste, et il n'est pas non plus illégitime de se demander ce qu'il y a de nouveau dans cette notion, même si la nouveauté n'est pas, en soi, un gage de pertinence. Enfin, malheureusement, on observe, trop souvent, un usage presque incantatoire de ce concept qui lui fait perdre une bonne part de sa substance et de sa crédibilité.

Dès lors pour clarifier les choses, il n'est pas inutile de revenir à la définition originale due à **Mme Brundtland** et surtout aux circonstances qui l'ont conduite à alerter l'opinion internationale. Il s'agissait d'attirer l'attention sur des processus environnementaux, relativement quantifiables, susceptibles de mettre gravement en cause les conditions de vie de l'humanité. Au premier rang de ces processus, il faut citer l'effet de serre dû notamment à l'augmentation de la concentration de CO₂ dans notre atmosphère. Ce qui est nouveau - notons-le - ce n'est pas le phénomène lui-même, c'est l'augmentation marquée de la concentration du CO₂ due très vraisemblablement à l'activité des hommes.

Ainsi d'entrée de jeu, le développement durable soulève la question de la responsabilité des hommes, à l'échelle planétaire et sur la durée d'une génération à l'autre, l'idée étant que nous avons des choix à faire pour éviter le pire et peut-être construire le meilleur, que nous avons encore la liberté de le faire et qu'il ne convient pas de priver les générations à venir de cette même liberté.

A cet égard le choix du mot « développement » n'est pas neutre. Il n'y a en effet pas de « développement » sans apparition d'irréversibilités, encore faut-il que celles-ci soient supportables et maîtrisées - à tout le moins maîtrisables - pour que soit assurée son existence - même dans la durée.

Par la suite ce concept a été élargi à d'autres aspects de la durabilité de notre développement qu'ils soient nouveaux ou non. Certains sont relativement quantifiables : raréfaction des ressources en énergie, en eau, problème de l'alimentation mondiale, biodiversité, d'autres moins quantifiables : avenir des pays pauvres, équité,...

Enfin le problème posé est assez important pour susciter des changements d'attitude, par nature subjectifs, qui font finalement partie du concept de développement durable pris au sens large.

Par contre d'autres extensions ne sont absolument pas légitimes, dans la mesure où elles s'appliquent à des questions de très court terme, n'impliquant pas le moindre développement et ressortissant bien souvent à des éléments de gestion socio-économiques voire politiques tout à fait ordinaires. Si ambigu que soit l'intérêt qu'on porte aux générations futures, il fait partie constitutive de la notion de développement durable.

En fait prendre au sérieux cette notion c'est vouloir éviter l'apparition dans l'avenir de ruptures ingérables dans l'état de nos connaissances, c'est refuser un pari sur l'inconnu ⁽¹⁾ (et non point sur l'incertitude, ce qui constitue peut-être la limite du principe de précaution).

Dès l'instant où cet objectif « d'évitement de la catastrophe » est choisi ⁽²⁾ se pose la question de la gestion de ce choix. Dans ce domaine nous n'en sommes qu'aux hypothèses.

La première qui vient à l'esprit, c'est que la durabilité du développement ne peut pas résulter des seuls mécanismes du marché. Il ne s'agit pas de notre part d'un choix idéologique, mais du constat que l'idée même de rupture, d'effets à longue durée (à la réflexion près sur les taux d'intérêt), de prise en compte, autrement qu'à la marge, de problèmes par essence non marchands, bref que tout cela n'est pas aisément traduisible en termes économiques. Ce n'est pas une critique fondamentale de l'économie que d'affirmer qu'elle a des limites dans ce qu'elle peut traiter.

Mais à l'inverse, ce qu'elle sait traiter, est fondé sur des présupposés concernant le comportement des hommes et des femmes qui ne manquent pas de réalisme. Si ces présupposés font la part belle à l'individualisme, comment ne pas être troublé par l'omniprésence de la prescription dans les démarches « environnementalistes » Prescriptions qui donnent en général, la primeur à l'efficacité des mesures au détriment de leur acceptation.

Il faudra bien réussir à articuler des objectifs à long terme, impliquant les générations à venir, avec nos objectifs individuels à court terme. C'est tout l'enjeu de ce qu'on appelle le développement durable vu à l'échelle locale. C'est une des questions essentielles que notre Compagnie compte creuser dans les quelques mois à venir : comment quantifier, aujourd'hui et ici, la préservation de l'avenir ? Quels débats susciter pour obtenir l'adhésion de chacun ? Comment gérer démocratiquement le développement durable ?

Mais bien sûr, au-delà de ces questions qui intéressent toute la société, il en est une qui concerne particulièrement notre Compagnie : quelles peuvent être les contributions de l'agriculture au développement durable ? Qu'on me permette de ne pas développer ce sujet. Il est au centre de nos préoccupations, heureusement d'ailleurs, et c'est bien sur ce thème que nous comptons concentrer notre réflexion d'ici la fin de l'année. Alors rendez-vous pour notre prochain rapport d'activités.

V. RESTER EN ALERTE

Certes notre Compagnie a été intensivement mobilisée sur les dossiers que nous venons de synthétiser. Mais fort heureusement notre méthode de travail, qui laisse une grande marge de manœuvre à l'initiative de nos sections, nous a permis de rester en alerte sur des questions essentielles qui ne ressortissent pas toutes aux meilleures intentions d'une classification logique.

J'aimerais, en conclusion à ce rapport d'activités, citer un certain nombre de sujets qui ont retenu, parfois avec passion, notre vigilante attention.

⁽¹⁾ A cet égard le concept de développement durable s'oppose aux thèses du « post-humanisme » qui appelle justement de ses vœux un saut libérateur vers l'inconnu.

⁽²⁾ La thèse du catastrophisme éclairé de J-P. Dupuy fait du choix de cet objectif l'essentiel du problème du développement durable.

Ainsi en est-il de l'enseignement supérieur agronomique. Question essentielle pour la construction d'un avenir raisonné et riche de perspectives. Les nouvelles orientations retenues en la matière par le Ministère en charge de l'agriculture ont recueilli l'adhésion pleine et entière de notre Compagnie. Les initiatives prises, d'ores et déjà, doivent à l'évidence être poursuivies dans la durée.

Comment ne pas souscrire, applaudir et encourager l'effort entrepris par la protection des végétaux dans la constitution d'un observatoire des protections des cultures. Anticipant un peu sur les conclusions de notre groupe de travail constitué sur la question de la pollinisation, on peut se demander si les objectifs de cet observatoire ne peuvent pas être étendus à cette question essentielle pour notre agriculture. Dans le même temps nous avons bien compris qu'un tel observatoire pourrait fort bien suivre quantitativement les effets des changements climatiques sur l'évolution des populations de ravageurs.

Nous avons également eu le sentiment de ne faire qu'aborder les importantes questions relatives au bien être animal. Faut-il parler de bien-être ou de bien-traitance ? Où est l'objectivité ? Voilà, à partir de deux questions très simples, un programme de réflexion éthique que notre Compagnie ne saurait éluder.

Ce souci d'éthique trouve aussi des prolongements dans la réflexion que nous avons entamée sur les rapports entre sol et culture. Nous devrions sur de tels sujets, nous, que le temps ne presse pas, trouver d'autres pistes bien enrichissantes de réflexions.

Et puis qu'on me permette de conclure par l'extraordinaire vision de l'avenir que nous ont apporté les chercheurs sur notre filière vigne et vin. Quel meilleur exemple d'harmonie trouver d'une articulation équilibrée entre ce que le scientifique apporte de neuf et ce que chacun peut attendre d'une saine confrontation économique et du respect des traditions.

Allons, si la morosité l'emporte ici ou là, et comment ne pas le comprendre, notre Compagnie, déchargée de tout souci immédiat, peut témoigner de l'existence de raisons bien réelles de faire confiance dans l'avenir.